

Éléments constitutifs du barème		Nombre de points	Type de vœu	Calcul des points	Calcul élu-e-s CAPA
Ancienneté de service  Echelon au 31/08/2010 par promotion ou 01/09/2010 par reclassement	Classe normale	7 pts par échelon (forfait de 21 pts du 1 <sup>er</sup> au 3 <sup>ème</sup> )	Tous types de vœux		
	Hors classe	49 pts forfaitaires + 7 pts par échelon HC	Tous types de vœux		
	Classe exceptionnelle	77 pts forfaitaires + 7 pts par échelon classe exceptionnelle (dans la limite de 98 pts)	Tous types de vœux		
Ancienneté de poste	titulaires	10 pts/an + 25 pts par tranche de 4ans d'ancienneté dans le poste + 10 pts pour service national accompli immédiatement avant la première affectation	Tous types de vœux		
Zone de remplacement		40 pts forfaitaires pour les personnels justifiant d'une ancienneté de 5 ans et plus sur zone	Tous types de vœux		
Bonifications liées aux réaffectations : mesure de carte scolaire	- en établissement	1500 pts sur l'ancienne affectation	ETB, COM, DEPT		
	- sur zone de remplacement	1500 pts sur l'ancienne affectation	ZRE, ZRD		
Réintégration : après CLD et congé parental		1100 pts sur ancienne affectation	ETB, COM, DEPT, ZRE, ZRD		
Réintégration : après poste adapté, disponibilité ou détachement		1000 pts sur ancienne affectation	DEPT, ACA, ZRD, ZRA		
Bonifications prioritaires : Situation de handicap		1000 pts	En fonction de la situation particulière de chaque demande		
Bonifications prioritaires : Rapprochement de Conjoint avec séparation		200.2 pts	DEPT, ACA, ZRD, ZRA		
		100.2 pts	COM, GEO, ZRE		
	Enfant à charge	75 pts / enfant	Tous vœux sauf ETB		
	Années de séparation	150 pts pour 1 année	DEPT, ACA, ZRD, ZRA		
250 pour 2 années					
350 pour 3 années et plus					
Bonifications situations personnelles et administratives : Rapprochement de conjoint au sein d'un même département		200.2 pts	DEPT, ACA, ZRD, ZRA		
		100.2 pts	COM, GEO, ZRE		
	Enfant à charge	75 pts/ enfant	Tous vœux sauf ETB		
Rapprochement sur la résidence de l'enfant	Enfant de moins de 18 ans	125 pts	DEPT, ACA, ZRD, ZRA		
		110 pts	COM, GEO, ZRE		
Mutations simultanées		100 pts pour les personnels conjoints titulaires ou stagiaires	DEPT, ACA, ZRD, ZRA		
Agrégés		100 pts sur vœu « lycée »	Tous vœux sauf ZRE, ZRD, ZRA		
Bonifications liées à l'affectation - établissement justifiant une bonification spécifique (entrée)		500 pts sur vœu APV	ETB, COM, GEO, DEPT, ACA		

- établissement justifiant une bonification spécifique (sortie)	En fonction de l'ancienneté d'exercice	5 à 7 ans : 50 pts	ETB, ZRE		
		5 à 7 ans : 150 pts	Vœux larges sauf ZRE et ETB		
		8 ans et plus : 80 pts	ETB, ZRE		
		8 ans et plus : 200 pts	Vœux larges sauf ZRE et ETB		
- dispositif exceptionnel de sortie (établissement déclassé)	En fonction de l'ancienneté d'exercice	1 à 2 ans : 30 pts	COM, GEO, DEPT, ACA, ZRD, ZRA		
		3 ans : 65 pts			
		4 ans : 80 pts			
- dispositif exceptionnel de sortie (mesure de carte scolaire)	En fonction de l'ancienneté d'exercice	1 à 2 ans : 30 pts sur vœux bonifiés	COM, DEPT		
		3 ans : 65 pts sur vœux bonifiés			
		4 ans : 80 pts sur vœux bonifiés			
- Affectation sur un poste référent « ambition réussite »	Au moins 3 ans d'exercice dans les fonctions de référent dans les collèges « ambition réussite »	80 pts	Tous vœux sauf ETB et ZRE		
Mobilité professionnelle		30 pts	GEO, DEPT, ACA, ZRD, ZRA		
Changement de discipline-reconversion		1000pts forfaitaire, non cumulable avec bonification MCS	DPT, ACA, ZRD et ZRA		
Stabilisation des TZR		50 pts sur vœu poste fixe	GEO		
		100 pts sur vœu poste fixe	DEPT, ACA		
Première affectation - stagiaires		50 pts sur le premier vœu	Tous les vœux		
- stagiaires ex-titulaires de la fonction publique		1000 pts Sur le lieu de l'ancienne affectation	DPT, ACA, ZRD et ZRA		
- stagiaires ex-contractuels de l'Education Nationale		100pts non cumulable avec la bonification de 50pts stagiaires.	DEPT, ACA, ZRD, ZRA		
- COP stagiaires précédemment titulaires d'un corps de personnels enseignants, d'éducation ou d'orientation, ne pouvant être maintenu dans le poste		50 pts à compter de la 2 <sup>ème</sup> année + 10 pts/an Plafonnement à 100 pts	DEPT, ACA, ZRD, ZRA		
<b>TOTAL</b>					

**Légende des codes utilisés**

Vœu **ETB** : vœu sur un établissement  
 Vœu **LYC** : vœu sur un lycée  
 Vœu **COM** : vœu sur une commune  
 Vœu **GEO** : vœu sur un groupe de communes  
 Vœu **DPT** : vœu sur un département  
 Vœu **ACA** : vœu sur l'académie  
 Vœu **ZRE** : Vœu sur une zone de remplacement "infra"  
 Vœu **ZRD** : vœu sur une zone de remplacement dans un département  
 Vœu **ZRA** : vœu sur une zone de remplacement dans l'académie

**CALENDRIER**

Ouverture du serveur : du lundi 21 mars à 8h au lundi 4 avril à 8h

Retour confirmations DPE1 : lundi 11 avril, 17h

Affichage des barèmes : mercredi 4 mai au dimanche 8 mai 2011. Si il y a un désaccord avec barème, en demander la correction (écrit, fax, mèl) avant lundi 9 mai, 17h

Résultats d'affectation : lundi 14 juin 2011

**Avant de formuler vos vœux, lisez la note de service élaborée par le Rectorat. Vous trouverez cette note dans vos établissements et sur le site du rectorat**  
<http://www.ac-nice.fr/azurnet/sections/personnels/ressources-humaines/carrieres/mutations/enseignants/intra-academie/>